



Veille
médiatique

MARS 2025

Au Québec

PROJET DE LOI 89

Le projet de loi présenté par le ministre du Travail, Jean Boulet, propose un service minimum en cas de grève ou de lockout et d'intervenir en cas de préjudice sérieux à la population.

Les syndicats s'y opposent fermement, le considérant comme une atteinte au droit de grève et à la liberté d'association des travailleur·ses.

Les organisations patronales demandent l'extension du projet de loi à l'industrie de la construction.

La présidente de la FTQ, Magali Picard, a encouragé ses membres à « traquer » les ministres pour s'y opposer.

Le ministre Boulet dénonce ces déclarations qui créent selon lui un climat de peur et d'intimidation.

ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

Projet de loi n° 89

considérer davantage la population en cas de lockout

À l'international

ATTAQUES DE TRUMP CONTRE LA LIBERTÉ ACADÉMIQUE

L'administration Trump a coupé des millions de dollars en financements pour les universités américaines, accusées d'inaction face aux « actes antisémites » et d'être « infestées par le radicalisme ».

Dans la foulée, le service d'immigration américain a procédé à plusieurs arrestations d'étudiant·es étranger·es connu·es pour leur engagement dans le mouvement pro-palestinien.

Des organisations de défense des droits civils dénoncent des détentions illégales et une violation du droit à la liberté d'expression.

Des décisions de justice ont permis la libération de Yunseo Chung et de Badar Khan Suri.

Certain·es, comme Mahmoud Khalil et Rumeysa Ozturk, sont toujours emprisonné·es.



Photo : Daniel Totorik, Official 2005 inaugural portrait of Donald Trump

À l'international

MANIFESTATIONS EN TURQUIE

Le maire d'Istanbul et principale figure de l'opposition, Ekrem Imamoglu, a été arrêté le 19 mars sur des accusations de corruption que beaucoup considèrent comme un « coup d'État politique ».

Cette arrestation a déclenché un vaste mouvement de protestations, mobilisant plus de 2 millions de manifestants, et cela malgré les interdictions de manifester ordonnées dans les grandes villes du pays.

La police turque a restreint l'accès aux réseaux sociaux, procédé à l'arrestation de près de 2 000 personnes, en premier lieu des étudiant·es, mais aussi des journalistes ainsi que l'avocat de Ekrem Imamoglu, remis en liberté quelques heures plus tard.



Photo : Atakil, Turkish tree climbing protester waving the Turkish flag in Marmara city